

Cap au **SUD** ! Élections CSE - Mode d'emploi

L'élection des membres du Comité social et économique (CSE) de l'AFP débute ce vendredi 23 septembre à 9h00. Le vote, électronique, sera clos le vendredi 30 septembre à 15h00. Il concerne tout le personnel statut siège : CDI, mais aussi sous certaines conditions CDD, alternants, pigistes réguliers, intérimaires...

Les deux principaux enjeux sont les suivants :

1/ Le personnel choisit quelles sont les organisations syndicales qui ont le droit de négocier et signer des accords. Il s'agit donc de faire le choix : accordez-vous votre confiance à des syndicats qui se contentent *d'accompagner les reculs sociaux et mauvais projets proposés par la direction*, ou donnez-vous plus de poids à des représentants qui *signent des accords quand ils sont bons, mais savent aussi dire non et proposer des alternatives* ?

2/ Le personnel élit les 24 titulaires et 24 suppléants qui siègent au CSE. Le premier collègue (Ouvriers des Transmissions et Employée-e-s de Presse) élit 4 titulaires et autant de suppléants, le 2^e collègue (Cadres Techniques et Administratifs) 5 titulaires et 5 suppléants, le 3^e collègue (Journalistes) 15 titulaires et 15 suppléants.

Questions-Réponses

Pourquoi ne pas attendre le second tour ?

Contrairement aux élections politiques, **c'est le 1^{er} tour qui est décisif aux élections professionnelles**. En règle générale il n'y a pas de 2^e tour, car celui-ci est uniquement organisé dans les collèges où la participation au 1^{er} tour est en dessous de 50%. Lors des dernières élections à l'AFP, tout s'est décidé dès le 1^{er} tour. Donc, **votez dès maintenant !**

Comment se déroule le vote ?

Après authentification sur le site www.afp.webvote.fr (avec le code identifiant qui vous a été communiqué), **vous avez deux choix à faire** : voter pour les *titulaires*, puis pour les *suppléants*. Pour chacune de ces décisions vous verrez s'afficher les *noms des listes syndicales en présence dans votre collège*. Vous cliquez sur la liste de votre choix, puis validez. Si vous votez *SUD*, merci de valider nos candidats *sans décocher de noms*, car cela nous pénaliserait.

Pourquoi voter pour les titulaires et les suppléants *SUD* ?

C'est le vote pour les *titulaires* qui détermine la représentativité de chaque syndicat. En votant *SUD*, vous nous permettez de **peser davantage** dans les négociations avec la direction, voire de nous opposer avec succès à des accords inacceptables. Le nombre de titulaires détermine aussi les **moyens d'action** dont nous disposons (p.ex. heures de délégation pour préparer nos interventions). Mais, plus nous avons de *titulaires et de suppléants*, mieux nous pouvons *mutualiser nos moyens et réaliser un travail d'équipe efficace*.

Pourquoi certains sont candidats titulaires et suppléants ?

Être élu-e nécessite beaucoup d'engagement personnel en temps et en énergie. C'est pourquoi *tous* les syndicats ont des difficultés à trouver des candidates et des candidats. Cela explique des doublons ou des listes incomplètes. *SUD* a composé ses listes en fonction de son implantation (inégaie selon les collèges), et surtout avec le souci de constituer, comme depuis 2018, une équipe intercatégorielle d'élus et de délégués combatifs et assidus, qui honorent leur mandat en intervenant activement dans les réunions avec la direction.

Votez et faites voter **SUD** (titulaires et suppléants) !